

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 26 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 24
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 Septembre 2017	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mme Fargette, Mr Lauweryns , Mr Stanislawski Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin Mr Petel, Mr Girardin, Mr Trabuc, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Fosset, Mr Cottez, Mme Simon, Mr Saroul, Mr Pillière Mr Marinel, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Morellon, Mr Jacquet, Mr Dussaussoy, Mr Bandy, Mr Picavet, Mr Agron, Mr Lequeux.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Girardin

**Objet : Modification de la programmation des travaux courants 2017 :
renouvellement canalisation Nogent l'Artaud**

N°20170907

Les membres du Comité Syndical,

- Vu la programmation 2017 des travaux courants adoptée par délibération du 01 Février 2017,
- Entendu l'exposé du Président sur les réajustements de la programmation,

DECIDENT, après en avoir délibéré,

- D'AJOUTER à la programmation 2017, l'opération suivante :

Nogent l'Artaud - La Charnoye

Pose de canalisation sur 1 150 ml en diamètre 150 mm
coût prévisionnel : 150 000 € hors taxes

- D'AUTORISER le Président à lancer la consultation d'entreprises, en vue de l'attribution du marché par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance 20156899 du 23 Juillet 2015.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170926-20170907-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2017

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Marcel CHATELAIN

